La Lozère Nouvelle du 4 mai 2017

Emploi

# Signature de contrat entre Le Clos du Nid et Pôle emploi

Le 12 avril, au siège de la direction générale du Clos du Nid à Marvejols, Jacques Blanc pour *L'association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux* et Sébastien Pommier, directeur général de l'association du *Clos du Nid* recevaient le représentant de Pôle emploi Lozère, afin de pérenniser un contrat déjà existant entre ces deux structures et visant à mettre en place des obligations réciproques en vue d'améliorer la connaissance de chacun par l'autre et donc de favoriser l'accompagnement des personnes en recherche d'emploi et la qualité des processus de recrutement du Clos du Nid. Dans ce cadre Pôle emploi s'engage à communiquer régulièrement sur le marché du travail et les compétences disponibles, à faire part des mesures en faveur de l'emploi et les plans gouvernementaux, les actions d'adaptation et de formation et l'offre de service en désignant un interlocuteur référent et en traitant des besoins en recrutement tout en assurant la continuité des services. Pour sa part *L'association lozérienne de lutte contre les fléaux sociaux* s'engage à sensibiliser à la connaissance de l'entreprise en s'associant aux réflexions sur l'emploi et appuyant les actions de Pôle emploi par le biais de la désignation d'un interlocuteur qui sera le directeur des ressources humaines tout en collaborant au suivi du recrutement des personnels.

Il faut savoir que Pôle emploi est une agence couvrant l'ensemble du département composée d'un directeur, d'une adjointe et de deux responsables d'équipe qui encadrent vingt-sept agents accompagnant quelques quatre mille cent quatre-vingt demandeurs d'emplois, indemnisant plus de deux mille huit cent cinquante personnes mensuellement et traite près de deux mille cinq cent offres d'emploi annuellement. Pour sa part l'association du *Clos du Nid* est gestionnaire d'établissements et services médico-sociaux qui s'engagent depuis 1955 en faveur des personnes en situation de handicap afin de leur apporter l'accueil, le soin, l'accompagnement et l'épanouissement social dont elles ont besoin. Elle se compose de vingt-deux établissements et services et compte quelque mille six cents professionnels qualifiés. Les deux partenaires ont donc signé le contrat pour une année renouvelable tout en préparant ensemble une étude à venir et qui portera sur les besoins du monde du handicap pour la décennie à venir.